



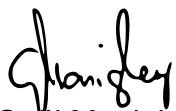
Conseil intercommunal de l'ASIJ

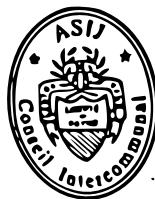
Lors de la séance du 10 juin 2026 les délégués des communes membres de l'ASIJ ont pris les décisions suivantes :

- Adoptés le préavis 04/26 – comptes 2025 et le rapport de gestion à l'unanimité. Décharge est donnée au Comité de direction et à la Boursière.
- Adopté le préavis 05/26 – modification des statuts de l'ASIJ – Article 32 – « Ressources et frais », A l'unanimité moins une abstention.

Ainsi délibéré en séance du 10 juin 2026

Au nom du Conseil Intercommunal
de l'ASIJ


Gaël Manigley
Président




Fabienne Blanc
Secrétaire